

Le Guinglangeois

**Les temps forts
de 2010**

SOMMAIRE

Comme tous les ans, à présent, vous recevez la tablette municipale appelée le « GUINGLANGEOIS », où les différents acteurs de la vie du village peuvent s'exprimer et dresser un bilan de leurs activités.

Dès le moi d'avril, la rue principale a pris des airs de Verdun, des tranchées ouvertes sur toute sa longueur. La municipalité a continué son programme d'enfouissement des réseaux dit sec, c'est-à-dire l'électricité, et le téléphone. Et pour préparer l'avenir, une gaine supplémentaire a rejoint les précédentes, elle est destinée à recevoir dès qu'il en sera possible le réseau fibre optique. La fibre optique est un fil en verre ou en plastique qui permet la transmission d'informations à très grande vitesse. Le conseil général de la Moselle a déjà dressé sa toile et le moment venu il nous restera à nous y connecter. Initialement prévu fin juin, les travaux ont joué les prolongations, en partenariat avec le Syndicat des eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont (SEBVF) la conduite d'eau et les raccordements des maisons ont été entièrement rénovés. À présent la partie souterraine est terminée, la partie visible de l'iceberg va pouvoir commencer. Dès cette année, nous allons refondre l'aspect de la rue principale afin de lui donner celui qu'elle mérite. Où chaque utilisateur trouve sa place, la voiture sa route, le piéton son chemin et les

riverains un espace agréables et pratique.

L'an passé je vous soulevais les interrogations quand à l'avenir du système que nous connaissons aujourd'hui. Eh bien rien n'a changé pour l'instant. Sauf que dans ce temps, le gouvernement a décidé de fortement réduire les dépenses de l'Etat et des collectivités. De ce fait la construction d'un ambitieux groupe scolaire semble progressivement écartée. De même l'inspection ne voit pas l'intérêt à changer une formule rodée.

Reste l'accueil des enfants en dehors des horaires scolaires.

L'an passé, je vous proposais les services de différentes aides maternelles du village, n'hésitez pas à les contacter.

L'institutrice, M^{me} LAMBERT, a demandé sa mutation pour l'école primaire de Pange.

Depuis la rentrée en septembre, c'est M^{me} Claire LEQUIEN qui la remplace. Bienvenue parmi nous !

Après le départ de l'abbé Olivier Riboulot en 2009, les abbés SOKO et VAN DUNG ont assuré l'intérim, merci à eux. C'est à présent l'abbé Serge HOUVERT qui exerce son ministère pour la paroisse de Guinglange et les autres paroisses de la communauté de Ste Thérèse. Bienvenu Monsieur l'abbé !

En 2011 nous n'aurons pas d'élections cantonales, nous avons élu notre conseiller général, M. François LAVERGNE, en 2008.

Avec la réforme des collectivités territoriales, à la prochaine échéance nous choisirons un conseiller territorial.

La réforme ne s'arrête pas là, les compétences des communes vont évoluer. Les limites exactes ne sont pas encore définies, mais nous en saurons plus au cours de cette année.

Lors des prochaines élections municipales, vous serez sans doute également amené à choisir les représentants de la commune au sein de la communauté de commune, le District Urbain de Faulquemont, plus connu sous le nom de DUF.

Je vous propose un peu plus loin sa présentation.

Actuellement nous travaillons sur la finalisation du budget 2011, certaines incertitudes planent au dessus des recettes.

En effet le gouvernement se désengage du financement des communes, en plus de la suppression de la taxe professionnelle. L'équipe municipale proposera un budget et un programme en fonction des moyens sans alourdir la charge des ménages.

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous une année 2011 fructueuse et une santé énergétique.

Foyer Rural

Au cours de cette année, l'accent aura été mis sur les rencontres entre les jeunes des foyers ruraux du secteur entre Niefs (Hémilly, Han-sur-Nied, Raville, Villers-Stoncourt, Arriance et Guinglange).

Une dizaine de Guinglangeois ont profité des actions mises en place.

Voici un aperçu des manifestations auxquelles ils ont pu participer, ainsi que les temps forts de l'exercice 2010 de notre foyer.

JANVIER

Un tournoi de baby-foot et de ping-pong a lieu au foyer de Guinglange, réunissant 10 jeunes dont 3 de notre village. Chaque participant est reparti avec un lot et pour certains l'envie de se retrouver plus tard.

FEVRIER

L'Assemblée Générale a réuni peu de monde dans notre salle communale. Après l'évocation du bilan moral et financier, le comité voit de nouveau son nombre de représentants diminuer. Il se compose dorénavant de 8 membres, Marianne VEBER ayant souhaité démissionner. Nous la remercions pour les années passées au sein du bureau.

MARS

Les foyers ruraux du secteur proposent une sortie à la patinoire de Metz, pour les familles et enfants à partir de 6 ans. Quatre jeunes Guinglangeois entre 8 et 11 ans y participent. Un bon moment, les enfants encouragent les adultes novices dans la maîtrise des patins à glace et les réconfortant après les chutes !

MAI

La marche du foyer-commune a eu lieu le 08 mai. Elle a rassemblé une trentaine de personnes qui ont parcouru 18 kms étalés sur la journée, la pause casse-croûte se faisant à la poudrière.

De plus, une sortie acrobanches à Amnéville pour les 12/17 ans a réuni une quinzaine de jeunes, dont 4 Guinglangeois.

JUIN

Un rassemblement est organisé à la base de Chambrey pour clôturer la saison inter-secteur par un week-end sportif (canoë, tir à l'arc...)

de Guinglange

JUILLET

Pour accueillir les convives de la fête patronale, le foyer a investi dans deux petits chapiteaux. Cela a mis à l'épreuve nos « monteurs » pour réaliser un assemblage correct de toutes les pièces ! Côté divertissement, un petit groupe de danseurs extérieurs au village nous avait proposé leurs services. Nous les remercions pour leur prestation. D'autre part, les enfants ayant participé tout au long de l'année à l'atelier « Art du cirque », nous ont présenté leur spectacle. Des gradins avaient été installés pour nous mettre dans l'ambiance et nous permettent d'apprécier le numéro de jonglages, rouleau américain, boule chinoise... Malgré la chaleur et le vent, chacun a donné le meilleur de lui-même pour une représentation de qualité.

SEPTEMBRE

Déjà 10 ans que nous organisons la marche IVV. Pour marquer cette date anniversaire, un stylo fut offert aux participants. A noter une curieuse coïncidence puisque nous avons clôturé la journée avec le même nombre de marcheurs qu'en 2009, soit 497. Nous renouvelons nos remerciements à nos sponsors.

NOVEMBRE

La première quinzaine de ce mois fut placée sous le signe des travaux. En effet, la cuisine de la salle communale a été rénovée du sol au plafond ! Carrelage mural, revêtement de sol, peinture ... un rafraîchissement qui a monopolisé 2 personnes sur plusieurs journées ainsi que le temps libre de 6 bénévoles. Un grand merci à tous ! Le 19, nous avons inauguré officiellement (petit discours, ruban) la nouvelle cuisine autour d'un verre de Beaujolais et d'une raclette.

DECEMBRE

Chants et poésies ont été présentés par les enfants de 3 à 10 ans au Saint-Nicolas venu les récompenser. Après la distribution des cadeaux, ils se sont retrouvés autour d'un goûter.

Le mot de la présidente

Force est de constater qu'il devient difficile de mobiliser les habitants de notre village, que ce soit pour des activités régulières (le yoga et l'atelier art créatif n'ont pas pu se mettre en place faute de participants) ou lors de nos manifestations ponctuelles.

C'est pourquoi nous songeons à aménager la formule actuelle de la fête patronale pour que cela reste un temps fort de la vie locale. Il serait regrettable que Guinglange perde son « âme » et que chacun sombre dans l'anonymat si nous ne partageons plus de temps communs.

Toutes vos idées ou suggestions sont d'ailleurs les bienvenues : faites-en nous part.

En attendant, quatre soirées théâtre sont programmées pour 2011, moments de rires et de convivialité où j'espère vous retrouver nombreux après une année de repos.

Côté bénévolat, je profite de l'espace qui m'est donné pour remercier toutes les personnes qui ont mis cette année leur savoir faire et leur bonne volonté au profit de notre foyer.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2011.

Sabine ALBERT
Présidente du Foyer Rural

Composition du comité

Présidente :	Sabine ALBERT
Vice-Président :	Marc LUCKATSCHWITSCH
Président d'Honneur :	René LECOMTE
Trésorier :	Serge LECOMTE
Trésorier Adjoint :	Jean-Marie DALMARD
Secrétaire :	Eric BURTARD
Secrétaire Adjointe :	Brigitte LUCKATSCHWITSCH
Membre :	Anthony PAOLETTI

LOCATION DE LA SALLE :

contacter Madame LUCKATSCHWITSCH Brigitte

Dates à retenir

Assemblée Générale :	19/02/2011
Marche Commune-Foyer :	Mai 2011
Fête Patronale :	03/07/2011
Marche IVV : (Dimanche matin : François DORY)	Septembre 2011
Soirée Beaujolais (sous réserve) :	19/11/2011
Théâtre : adultes :	19 et 26/03/2011
Enfants :	03 et 09/04/2011

Activités :

Tir à l'Arc :

Mercredi de 18h00 à 19h00
(encadrement par
Marc LUCKATSCHWITSCH)

Théâtre enfants :

vendredi de 17h30 à 18h30
(encadré par Sabine ALBERT)

Théâtre adultes :

vendredi à 20h30 par quinzaine.

Jeux Séniors :

Mercredi tous les 15 jours
(encadré par René LECOMTE)

Carte d'assurance

9.00 euros

Conseil de fabrique

Chers Paroissiens, chers Guinglangeois.

L'année qui vient de s'écouler a vu l'arrivée parmi nous d'un nouveau prêtre, l'abbé Serge HOU-
PERT, après une période de transition consécu-
tive au départ de l'abbé Olivier RIBOULOT pour
Saint Avold et un intérim assuré par les abbés
SOKOL et VAN DUNG.

Qu'il soit le bienvenu parmi nous !

Au plan matériel, les principales dépenses, hor-
mis celles de maintenance de l'orgue, ont con-
cerné le chauffage de l'église, l'hiver 2010 ayant
été long et l'hiver 2011 ayant commencé tôt !

Par ailleurs des filets ont été installés pour pro-
téger les ouvertures et la statue de Saint Pierre
contre l'invasion des pigeons pour un montant
de 3 000 €.

Cette année 2011 est exceptionnelle puisque no-
tre église célébrera son 250ème anniversaire.
C'est en effet en 1761 que les travaux de cons-
truction se sont achevés.

Nous essaierons de marquer cet anniversaire de
manière plus solennelle lors de fête patronale
début juillet.

Les messes étant peu nombreuses et les fidèles
guinglangeois de plus en plus clairsemés, les
seules recettes permettant l'entretien du bâti-
ment, le déroulement des cérémonies et la con-
tribution à la communauté de paroisses provien-
nent de votre générosité que nous solliciterons
cette année encore par le biais d'enveloppes dis-
tribuées et collectées par les membres du Con-
seil de Fabrique.

Nous vous remercions de l'accueil que vous leur
réservez et vous rappelons que si vous êtes im-
posables, vos dons donnent droit à une réduction
d'impôts pour les sommes versées par chèque
bancaire. Un reçu vous sera délivré en temps
utile.

Cette collecte a rapporté en 2010 la somme de
2 997 €.

Merci pour votre générosité passée et par avance
merci pour celle à venir.

Les membres du conseil

Président :	Claude DORY
Trésorier :	André ALBERT
Secrétaire :	Jean-Marie BURTARD
Membre :	Claudine DOURSTER
Membre :	Bernadette LEDUC

L'abbé Serge HOUPERT
et le maire Jean DIDELON
sont membres de droit.

Zoom sur...

A la découverte ...

Zoom sur...

... des arbres du chateau

Le DUF ?



Terre de projets



**DISTRICT URBAIN
de FAULQUEMONT**

Communauté
de Communes

Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis

Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

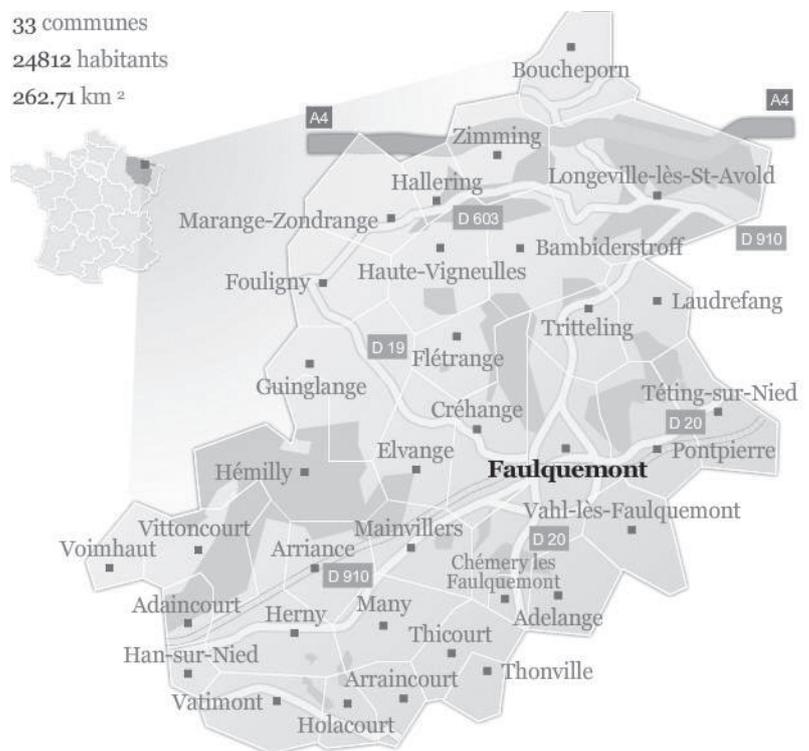
Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh

Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lam-

33 communes
24812 habitants
262,71 km²



commy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il

eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el

le duf

Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi. Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit



lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi. Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea

faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh Pisim zzrit ilis dit la alit, venibh ercilla faccum eriure faccum san eugiatem vel dolorero elit aliquation utate diam iliquis am etum quatie dolore el ipisi.

Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lam-



Nulluptat nibh ea feuisi.

Ugiamet ad tionsed mod tio commodio eraesequis nibh esequipsum nullan utem il eugiam ipis exeraessisl ea faccum vel et nibh eu feugue estion ut velesquam aliquat num eum augait eugait velit, sum dolorper suscilit lamcommy nulluptatum voloreetum adipit wis adipit wisim quat, quam velessisl diamconsed magnibh

Naissances Bienvenue à ...

Jules THILL,
né le 10 janvier 2010.

Tom GEMNIG,
né le 09 juillet 2010.

Anaïs BARDI,
née le 25 juillet 2010.

Emma DE ZORZI,
née le 18 septembre 2010.

REHO Marc et CASTRONOVO Joséphinem
Lotissement « Les Hirondelles ».

SINS Catie et sa fille Chloé,
27 bis rue principale.

SOHIER Nicole et sa fille Marie-Line,
24 rue principale.

BRISTIEL Murielle,
27 bis rue principale

VENNER Sébastien et ROBERT Céline
Lotissement « Les Hirondelles ».

LEDUC Estelle, WEIL David, Elisa et Corentin
60b Helfling

DAUNE Yvain et LEMOINE Kristell,
59 Helfling

Deces

Marguerite THUILLIER
épouse **POINSIGNON,**
le 24 mai 2010 à Metz

On vieillit bien
à Guinglange,

Nos deux doyens,
Georges BURTARD
(91 ans)
et
Odile BROVILLÉ
(97 ans)

peuvent
en témoigner



Services

Assistante sociale de la CRAM

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 8h30 à 11h30 à la
mairie de Faulquemont 03 87 39 37 76

Uniquement sur rendez-vous

CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h
à la mairie de Faulquemont

CAF (caisse d'allocation familiale)

Tous les mercredi de 13h30 à 15h30 à la mairie
de Faulquemont

CRAV

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00
08 21 10 67 67

Uniquement sur rendez-vous

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h30

DUF (District Urbain de Faulquemont)

03 87 29 83 50

Piscine

03 87 00 46 00

Ordures ménagères (Nathalie FENNINGER)

03 87 29 83 54

SEBVF – (Syndicat des eaux)

03.87.29.30.31

UEM (Usine d'électricité de Metz)

03 87 94 43 71 - Faulquemont

La trésorerie de Faulquemont

03.87.00.47.00

Culte catholique (Serge HOUPERT)

03 87 94 37 85

NUMERO D'URGENCE ET D'AIDE

Samu	15
Pompiers	18 03 87 94 45 40
Gendarmerie	17 03 87 00 32 10
Centre anti-poison	03 83 32 36 36
Appel d'urgence européen	112
Perte ou vol carte bancaire	08 92 705 705

HORAIRES DE PERMANENCES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

Mardi 9h / 12h
Mercredi 9h/12h – 14h/17h
Vendredi 14h/16h30
Téléphone : 03 87 64 35 00

Déchetterie

du 1 ^{er} octobre au 31 mars			du 1 ^{er} avril au 30 septembre		
Lundi	/	13h00-16h00	Lundi	/	14h00-19h00
Mardi	/	13h00-16h00	Mardi	10h00-12h00	14h00-18h00
Mercredi	10h00-12h00	13h00-16h00	Mercredi	10h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	/	13h00-16h00	Jeudi	10h00-12h00	14h00-18h00
Vendredi	10h00-12h00	13h00-16h00	Vendredi	10h00-12h00	16h00-19h00
Samedi	9h00-12h00	13h00-16h00	Samedi	9h00-12h00	14h00-18h00

Il y a 50 ans au Conseil Municipal

Les conseillers d'alors, élus en mars 1959, étaient Messieurs BROVILLE Martin, BRUN Alphonse, DIDELON Gérard, DORY Prosper, GASNER Emile, HARTARD Gabriel, LECOMTE Joseph, LECOMTE René, POINSIGNON Lucien, SCHOULLER Marcel et THUILLER Paul. En 1960, ils se sont réunis à 7 reprises.

Séance du 2 février 1960 :

- Le Conseil confie les travaux de pose des grilles sur mes murs du ruisseau à M. Adolphe HAENLE de Bambiderstroff pour la somme de 240 000 francs (anciens francs).
- Les crédits Barangé non dépensés en 1959 sont affectés à l'achat d'une radio afin de permettre aux élèves de suivre les émissions scolaires.
- Le Conseil attribue la somme 2 000 francs ou 20 nouveaux francs au comité départemental de l'année mondiale du réfugié.
- Le Conseil autorise le Maire à vendre un noyer provenant du jardin du presbytère, à la société MALVY de Paris pour la somme 150 nouveaux francs.

Séance du 18 mars 1960 :

- Le Conseil fixe les abonnements à souscrire comme suit :
- pour la mairie « Revue la Mairie Pratique » et « Bulletin Officiel du Département »
- pour l'école « Bibliothèque de travail » et « l'Education Nationale ».
- Les membres de la commission des travaux communaux ont procédé à la réception définitive des travaux effectués sur l'église dans le cadre des travaux de dommage de guerre.
- Le Conseil donne un avis favorable à l'adhésion des 15 communes du canton au Syndicat Intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Faulquemont.
- La Commune ayant acquit le terrain à coté de l'école, décide d'y aménager une cour d'école, un terrain de sport et d'y construire un préau et un garage.

Séance du 26 avril 1960 :

- Le Conseil attribue une subvention de 6 000 francs (ou 60 nouveaux francs) au Conseil de Fabrique pour les frais d'électricité de la sonnerie civile.
- Le Conseil arrête les recettes et dépenses le budget primitif 1960 à la somme de 18 535,57 francs.
- Le Conseil décide d'utiliser les crédits Barangé 1960 aux dépenses suivantes :
 - cotisation de la cinémathèque scolaire 20 francs
 - cotisation à la bibliothèque de prêts de la Moselle 20 francs
 - achat d'une série de gravures « leçons de choses au CE » 280 francs
 - achat de tampons « géographie de la France – le Monde et Sciences 70 francs.
- Les membres du bureau d'aide sociale sont Messieurs BROVILLE Martin, KOCH Nicolas, LECOMTE René et THUILLER Paul.
- La taxe sur les chiens est fixé de la façon suivante : 1,50 francs pour les chien de 1er catégorie et 1 franc pour les chiens de 2ème catégorie.
- Le Conseil adopte le manifeste de Cartel Intersyndical des Houillères du Bassin de Lorraine et demande à ce dernier de tout mettre en œuvre pour qu'un déséquilibre économique ne se produise ni dans le canton de Faulquemont, ni dans le département de

la Moselle.

Il demande également que la vente au carreau de la mine de Faulquemont soit rétablie comme dans le passé.

Séance du 7 juin 1960 :

- Le Conseil fait états des assiettes des coupes forestières : recette brute 2 200 francs, frais d'exploitation 1 130 soit une recette nette de 1 070 francs.
- Le Conseil donne un avis favorable au règlement des travaux de réparation du chemin de Metz exécutés par Monsieur FRITZ pour une somme de 1 729 francs.
- La taxe d'affouage est fixée pour l'année 1960 à 36 francs les 3 stères.

Séance du 14 août 1960 :

- Le compte administratif 1959 est clôturé avec un excédent 3 649 928 anciens francs.
- Le budget supplémentaire de 26 987,36 nouveaux francs est voté.
- Le Conseil désigne monsieur LAZZARINI comme architecte agréé pour les travaux d'aménagement, de réparation et d'amélioration du bâtiment scolaire.
- Une subvention de 6,80 francs est attribuée à la ville de Saint Avold pour les frais de fonctionnement des cours professionnels.

Séance du 30 septembre 1960 :

- Les délégués des listes des baux ruraux sont Messieurs BROVILLE Martin et GASNER Emile.

Séance du 28 octobre 1960 :

- La commission de révision des listes électorales est composée des Membres suivants : POINSIGNON Lucien, DIDELON Gérard, BROVILLE Martin, LECOMTE Joseph et GASNER Emile.
- La rémunération du secrétaire de mairie pour le travail exceptionnel de l'adjudication de la chasse est fixée à 53,84 francs.
- Dans le cadre de l'adjudication de la chasse communale trois propriétaires ont retenu leur droit de chasse sur leurs terrains. La chasse communale est divisée en deux lots. La mise à prix de ces deux lots a été fixée à 2 000 francs pour le premier lot (500 ha) et 400 francs pour le second lot (200 ha). Messieurs LECOMTE Joseph, LECOMTE René et SCHOULLER Marcel ont été désignés membres du bureau d'adjudication.
- L'adjudication est fixée à la date du vendredi 9 décembre.